



Conseil économique et social

Distr. générale
9 mai 2012
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 14 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions sociales et questions relatives
aux droits de l'homme : prévention
de la criminalité et justice pénale**

Rapport du Conseil de direction sur les principales activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

En application de la décision 21/2 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, le rapport pour 2011 du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, qui figure dans le document E/CN.15/2012/4, est transmis au Conseil économique et social conformément à l'alinéa e) du paragraphe 3 de l'article IV des statuts de l'Institut (voir résolution 1989/56 du Conseil, annexe).

* E/2012/100.

